



DÉTACHANT DEROUILLANT DES TEXTILES

RÉNOVATEUR A DOUBLE FONCTION :

DÉTACHE LES TEXTILES TACHÉS PAR LA ROUILLE

A USAGES PROFESSIONNELS réf 8 2 0 2

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d' une combinaison synergisée d'acides à fonction blanchissante des bois, d' additif à haut pouvoir mouillant et pénétrant.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide
. MASSE VOLUMIQUE A 20°C	: 1045 g/l +/- 20 g/l
. REACTION CHIMIQUE	: Acide
. pH pur	: 3.00 environ
. pH à 5 %	: 3,75 environ
. Tension superficielle 5%	: 35,2 dyne/cm
. ASPECT	: Limpide

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Produit concentré de caractère acide.
- . Miscible dans l'eau en toutes proportions.
- . Economique haute teneur en matières actives, pouvoir mouillant élevé.
- . Fonctions blanchissantes et désoxydantes combinées.
- .
- . Applications dans :
 - Les lingeries des maisons de retraites,
 - Hôpitaux,
 - Collectivités
- . Elimine les dépôts, incrustations de rouille et oxydes métalliques sur :
 - Textiles en coton
 - Linge hospitalier
 - Toile textile
 - Draps, housses
 - Certains textiles d'ameublement
 - Voile polyester de bateau moquettes
 - Sièges en toile

MODES ET DOSES D'EMPLOI

2. DÉROUILLANT TEXTILE :

Appliquer à l'état pur et à froid directement sur les taches de rouilles.

Laisser agir quelques minutes.

Rincer abondamment à l'eau, si la tache persiste renouveler l'application en faisant suivre d'un rinçage abondant.

Pour le textile entrant au contact de la peau faire suivre d'un lessivage en machine après rinçage.

RECOMMANDATIONS



T. TOXIQUE

Renferme du
bifluorure d'ammonium et
de l'acide oxalique

R 25 Toxique en cas d'ingestion.

R 21 Nocif par contact avec la peau.

R 34 Provoque des brûlures.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Eliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux.

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :

- . Ne pas mélanger ou mettre au contact avec des alcalins forts ou de l'eau de javel (chlore).
- . Refermer l'emballage après chaque utilisation.
- . Protéger du gel au stockage.
- . Conserver hors de la portée des enfants.
- . **Produit fortement ACIDE : ne pas utiliser sur métaux en alliages légers, surfaces peintes, verres, miroirs, matériaux composites et autres surfaces sensibles aux produits acides.**

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité concentration et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



. E.R.P. ; 17 bis rue louis loucheur 69009 Lyon

Téléphone : 04-78-83-03-06 Télécopie 04-72-20-02-71 Mobile : 06-10-16-11-68

Siret n° 420 383 648 00011 RCS Lyon TVA européenne FR 24 42 03 83 648 APE 4675 Z

Site [http// www.produits-erp.com](http://www.produits-erp.com) Email produits.erp@wanadoo.fr